

COMMUNE DE KURTZENHOUSE

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

- élus : 15
- en fonction : 15
- présents : 15

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Sous la présidence de *Monsieur MOSER Marc, Maire*

étaient présents :

Mesdames et Messieurs ARNOLD Myriam, CASPAR Thomas, DIETSCH Astrid, HAMMER Justine, HOHMANN Leslie, HUCKEL Jean-Paul, MARTEAU Sabrina, MOSER Eric, OTTMANN Aline, OTTMANN Olivier, SCHNEIDER Jérôme, SCHUH Fabien, VOLTZENLOGEL Aurélie, VOLTZENLOGEL Eddy

Membres absents excusés :

Date de la convocation : 23 avril 2026

POINT 3. INDEMNITES DU MAIRE

Le Maire expose que le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2123-20-1, stipule que les indemnités des membres du Conseil sont fixées par délibération à l'exception de celle du Maire. Ainsi, il est proposé d'annuler la délibération 24 mars 2026 sous point 3 en ce qu'elle concerne l'indemnité du Maire.

Sur ce, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **annule** la délibération du 24 mars 2026 sous point 3 en ce qu'elle concerne la fixation de l'indemnité du Maire.



Marc MOSER
Maire

Nadine VOLKRINGER
Secrétaire de séance